

Gestion de Placements TD

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD (TUSB/TUSB.U)

535709
(03/25)

Fonds négociés en bourse TD États financiers annuels

Période close le 31 décembre 2024



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers audités ci-joints ont été préparés par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver les états financiers, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper
Administrateur et
chef de la direction
Le 14 mars 2025



Len Kroes
Chef des finances
Le 14 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de :

FNB indiciel d'obligations totales canadiennes TD
FNB indiciel de dividendes de banques canadiennes TD
FNB indiciel d'actions canadiennes TD
FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD
FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD
FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions internationales TD
FNB indiciel d'actions internationales TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD
FNB indiciel d'actions américaines TD
FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD
FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD
FNB à gestion active de revenu mondial TD
FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD
FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD
FNB à gestion active d'actions privilégiées TD
FNB à gestion active couvert en dollars canadiens de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active d'obligations américaines à haut rendement TD
FNB d'obligations fédérales canadiennes à long terme TD
FNB de gestion de la trésorerie TD
FNB de dividendes canadiens Q TD
FNB canadien à faible volatilité Q TD
FNB de dividendes mondiaux Q TD
FNB multifactoriel mondial Q TD
FNB international à faible volatilité Q TD
FNB américain à faible volatilité Q TD
FNB d'actions américaines à petite et moyenne capitalisation Q TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés à court terme sélect TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD
FNB de gestion de la trésorerie américaine TD
FNB d'obligations du Trésor américain à long terme TD
Portefeuille FNB de croissance TD
Portefeuille FNB prudent TD
Portefeuille FNB équilibré TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2028 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2029 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2030 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons audité les états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 (le cas échéant), et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 (le cas échéant), ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Fraser Whale.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Canada)

Le 14 mars 2025

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
Actif		
Actif courant		
Placements	17 964 \$	9 964 \$
Trésorerie	50	33
Intérêts et dividendes à recevoir	204	111
Montants à recevoir pour les ventes de placements	0	0
	18 218	10 108
Passif		
Passif courant		
Charges à payer	0	0
Distributions à payer	77	45
Montants à payer pour les achats de placements	0	0
	77	45
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 141 \$	10 063 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par catégorie (note 5)		
TUSB	11 714 \$	7 090 \$
TUSB.U	6 427 \$	2 973 \$
	18 141 \$	10 063 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de catégorie		
TUSB	14,64 \$	13,51 \$
TUSB.U	14,28 \$	13,21 \$
TUSB.U*	9,94 \$	9,97 \$

* Libellé en dollars américains

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
Revenus		
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Intérêts aux fins de distributions	557 \$	471 \$
Gain (perte) net réalisé	214	75
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	951	58
Gain (perte) net sur placements et dérivés	1 722	604
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	17	6
Autre revenu	83	99
Total des revenus (pertes)	1 822	709
Charges (note 6)		
Frais de gestion	36	31
Frais du comité d'examen indépendant	2	1
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges avant les renoncations	38	32
Moins les charges visées par une renonciation	(2)	(2)
Total des charges nettes	36	30
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts	1 786	679
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 786 \$	679 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par catégorie		
TUSB	1 178 \$	306 \$
TUSB.U	608 \$	373 \$
	1 786 \$	679 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de catégorie		
TUSB	1,92 \$	0,62 \$
TUSB.U	1,96 \$	1,11 \$
TUSB.U*	1,43 \$	0,83 \$

* Libellé en dollars américains

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	TUSB		TUSB.U		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	7 090 \$	5 780 \$	2 973 \$	5 626 \$	10 063 \$	11 406 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 178	306	608	373	1 786	679
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	(401)	(308)	(193)	(233)	(594)	(541)
Gains nets réalisés	0	0	0	0	0	0
Remboursement de capital	(46)	(51)	(42)	(19)	(88)	(70)
	(447)	(359)	(235)	(252)	(682)	(611)
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	5 288	1 704	10 468	11 621	15 756	13 325
Réinvestissement des distributions	0	0	0	0	0	0
Rachat de parts rachetables	(1 395)	(341)	(7 387)	(14 395)	(8 782)	(14 736)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	3 893	1 363	3 081	(2 774)	6 974	(1 411)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 624	1 310	3 454	(2 653)	8 078	(1 343)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	11 714 \$	7 090 \$	6 427 \$	2 973 \$	18 141 \$	10 063 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	525	425	225	425		
Parts rachetables émises	375	125	775	875		
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0	0	0		
Parts rachetables regroupées*	0	0	0	0		
Parts rachetables rachetées	(100)	(25)	(550)	(1 075)		
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	800	525	450	225		
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	612	494	311	334		

* Les parts rachetables émises au réinvestissement sont immédiatement regroupées avec les parts détenues avant distribution.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 786 \$	679 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	0	0
(Gain) perte net réalisé	(214)	(75)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	(951)	(58)
Achats de placements et de dérivés	(20 050)	(15 562)
Produit de la vente, du remboursement et de l'échéance de placements et de dérivés	13 215	17 363
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	(93)	9
Augmentation (diminution) des charges à payer	0	0
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(6 307)	2 356
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(650)	(957)
Produit de l'émission de parts rachetables	15 756	13 325
Montants versés au rachat de parts rachetables	(8 782)	(14 736)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	6 324	(2 368)
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	0	0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	17	(12)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	33	45
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	50 \$	33 \$
Intérêts servant aux distributions reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	464 \$	480 \$

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/
la valeur nominale) au 31 décembre 2024

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	
Obligations de sociétés – 99,0 %								
	Air Canada (USD)				FMG Resources (August 2006) Pty Limited (USD)			
20 000	remb. ant., 3,875 %, 15 août 2026	25 \$	28 \$	23 000	remb. ant., 4,500 %, 15 sept. 2027	29 \$	32 \$	
	Alimentation Couche-Tard Inc. (USD)				Ford Motor Credit Company LLC (USD)			
116 000	remb. ant., 3,550 %, 26 juill. 2027	146	161	45 000	remb. ant., 3,815 %, 2 nov. 2027	57	62	
	Ally Financial Inc. (USD)				General Motors Company (USD)			
20 000	remb. ant., 5,750 %, 20 nov. 2025	27	29	151 000	remb. ant., 6,125 %, 1 ^{er} oct. 2025	206	219	
	American Tower Corporation (USD)				191 000	remb. ant., 6,800 %, 1 ^{er} oct. 2027	275	287
216 000	remb. ant., 1,450 %, 15 sept. 2026	268	294		General Motors Financial Company Inc. (USD)			
306 000	remb. ant., 3,800 %, 15 août 2029	401	417	142 000	remb. ant., 4,350 %, 17 janv. 2027	187	202	
	AT&T Inc. (USD)				GFL Environmental Inc. (USD)			
157 000	remb. ant., 4,250 %, 1 ^{er} mars 2027	210	224	25 000	remb. ant., 4,375 %, 15 août 2029	31	34	
	Athene Global Funding (USD)				Hologic Inc. (USD)			
125 000	1,985 %, 19 août 2028	145	161	32 000	remb. ant., 3,250 %, 15 févr. 2029	38	42	
	Ball Corporation (USD)				Huntington Bancshares Inc. (USD)			
85 000	remb. ant., 6,000 %, 15 juin 2029	118	123	265 000	taux var., remb. ant., 5,272 %, 15 janv. 2031	383	382	
	Bank of America Corporation (USD)				Hyundai Capital America (USD)			
201 000	4,250 %, 22 oct. 2026	268	287	180 000	remb. ant., 6,500 %, 16 janv. 2029	254	270	
156 000	remb. ant., série L, 4,183 %, 25 nov. 2027	208	220		JPMorgan Chase & Company (USD)			
182 000	taux var., remb. ant., 3,970 %, 5 mars 2029	238	254	222 000	taux var., remb. ant., 1,578 %, 22 avr. 2027	281	306	
	Banque de Montréal (USD)				L Brands Inc. (USD)			
221 000	taux var., remb. ant., 3,803 %, 15 déc. 2032	285	304	50 000	5,250 %, 1 ^{er} févr. 2028	67	71	
	Boston Properties Limited Partnership (USD)				Lamar Media Corporation (USD)			
196 000	remb. ant., 3,650 %, 1 ^{er} févr. 2026	256	278	35 000	remb. ant., 4,875 %, 15 janv. 2029	46	48	
	Canadian Natural Resources Limited (USD)				Morgan Stanley (USD)			
83 000	remb. ant., 3,850 %, 1 ^{er} juin 2027	106	117	159 000	4,350 %, 8 sept. 2026	211	227	
	Capital One Financial Corporation (USD)				230 000	taux var., remb. ant., 5,123 %, 1 ^{er} févr. 2029	319	332
234 000	taux var., remb. ant., 5,700 %, 1 ^{er} févr. 2030	330	341	305 000	taux var., remb. ant., 3,622 %, 1 ^{er} avr. 2031	404	407	
	Century Communities Inc. (USD)				Navient Corporation (USD)			
22 000	remb. ant., 6,750 %, 1 ^{er} juin 2027	30	32	75 000	remb. ant., 5,500 %, 15 mars 2029	96	102	
	Citigroup Inc. (USD)				Newell Brands Inc. (USD)			
195 000	4,450 %, 29 sept. 2027	261	277	15 000	remb. ant., 5,700 %, 1 ^{er} avr. 2026	20	22	
265 000	taux var., remb. ant., 3,980 %, 20 mars 2030	342	364		Nissan Motor Acceptance Company LLC (USD)			
	Cleveland-Cliffs Inc. (USD)				23 000	remb. ant., 2,000 %, 9 mars 2026	28	32
30 000	remb. ant., 5,875 %, 1 ^{er} juin 2027	41	43	20 000	remb. ant., 1,850 %, 16 sept. 2026	24	27	
	CrowdStrike Holdings Inc. (USD)				NRG Energy Inc. (USD)			
57 000	remb. ant., 3,000 %, 15 févr. 2029	71	75	51 000	remb. ant., 5,750 %, 15 janv. 2028	69	73	
	Dana Inc. (USD)				OneMain Finance Corporation (USD)			
40 000	remb. ant., 5,625 %, 15 juin 2028	53	57	38 000	remb. ant., 6,625 %, 15 janv. 2028	50	55	
	Dell International LLC/ EMC Corporation (USD)				ONEOK Inc. (USD)			
187 000	remb. ant., 6,020 %, 15 juin 2026	258	273	335 000	remb. ant., 3,400 %, 1 ^{er} sept. 2029	431	448	
	Energy Transfer Limited Partnership (USD)				Oracle Corporation (USD)			
204 000	remb. ant., 5,550 %, 15 févr. 2028	283	298	144 000	remb. ant., 2,800 %, 1 ^{er} avr. 2027	182	199	
230 000	remb. ant., 5,250 %, 15 avr. 2029	325	332		Ovintiv Inc. (USD)			
	EQT Corporation (USD)				30 000	remb. ant., 5,375 %, 1 ^{er} janv. 2026	41	43
296 000	remb. ant., 7,000 %, 1 ^{er} févr. 2030	439	453		PBF Holding Company LLC/ PBF Finance Corporation (USD)			
	Fifth Third Bancorp (USD)				30 000	remb. ant., 6,000 %, 15 févr. 2028	40	41
230 000	taux var., remb. ant., 6,339 %, 27 juill. 2029	326	343					

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
380 000	Plains All American Pipeline Limited Partnership/Plains All American Finance Corporation (USD) remb. ant., 4,500 %, 15 déc. 2026	517 \$	544 \$	265 000	Vidéotron Ltée (USD) remb. ant., 3,625 %, 15 juin 2029	342 \$	355 \$
225 000	Regions Financial Corporation (USD) remb. ant., 1,800 %, 12 août 2028	266	288	162 000	Wells Fargo & Company (USD) 3,550 %, 29 sept. 2025	213	231
206 000	Banque Royale du Canada (USD) 1,400 %, 2 nov. 2026	255	280	359 000	taux var., remb. ant., 2,393 %, 2 juin 2028	468	486
50 000	Royal Caribbean Cruises Limited (USD) 7,500 %, 15 oct. 2027	73	75	214 000	Welltower Inc. (USD) remb. ant., 4,250 %, 15 avr. 2028	285	301
42 000	SBA Communications Corporation (USD) remb. ant., 3,125 %, 1 ^{er} févr. 2029	51	55	320 000	remb. ant., 3,100 %, 15 janv. 2030	409	419
30 000	Seagate HDD Cayman (USD) remb. ant., 4,875 %, 1 ^{er} juin 2027	40	42	25 000	Western Digital Corporation (USD) remb. ant., 4,750 %, 15 févr. 2026	33	36
30 000	Service Properties Trust (USD) remb. ant., 5,500 %, 15 déc. 2027	38	40			17 023	17 964
21 000	Sirius XM Radio Inc. (USD) remb. ant., 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2026	26	29	TOTAL DES TITRES			
170 000	Sysco Corporation (USD) remb. ant., 3,750 %, 1 ^{er} oct. 2025	225	243	EN PORTEFEUILLE – 99,0 %			
234 000	Targa Resources Partners Limited Partnership/Targa Resources Partners Finance Corporation (USD) remb. ant., 6,875 %, 15 janv. 2029	324	345	TOTAL DU PORTEFEUILLE			
38 000	Tenet Healthcare Corporation (USD) remb. ant., 5,125 %, 1 ^{er} nov. 2027	50	54	<i>Note : Les pourcentages indiqués correspondent au rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net à la clôture de la période.</i>			
25 000	The ADT Security Corporation (USD) remb. ant., 4,125 %, 1 ^{er} août 2029	31	33				17 964 \$
329 000	La Banque de Nouvelle-Écosse (USD) 4,500 %, 16 déc. 2025	450	471				
293 000	The Goldman Sachs Group Inc. (USD) 4,250 %, 21 oct. 2025	401	419				
122 000	remb. ant., 3,850 %, 26 janv. 2027	160	172				
85 000	The Goodyear Tire & Rubber Company (USD) remb. ant., 4,875 %, 15 mars 2027	114	118				
332 000	T-Mobile USA Inc. (USD) remb. ant., 1,500 %, 15 févr. 2026	432	461				
194 000	remb. ant., 3,750 %, 15 avr. 2027	255	272				
90 000	TransAlta Corporation (USD) remb. ant., 7,750 %, 15 nov. 2029	130	135				
357 000	Truist Financial Corporation (USD) taux var., remb. ant., 1,267 %, 2 mars 2027	461	492				
263 000	remb. ant., 3,875 %, 19 mars 2029	334	361				
265 000	remb. ant., 1,950 %, 5 juin 2030	326	325				
222 000	U.S. Bancorp (USD) taux var., remb. ant., 5,775 %, 12 juin 2029	308	326				
85 000	United Rentals (North America) Inc. (USD) remb. ant., 5,250 %, 15 janv. 2030	117	119				
325 000	Ventas Realty Limited Partnership (USD) remb. ant., 3,000 %, 15 janv. 2030	410	422				
202 000	Verizon Communications Inc. (USD) remb. ant., 2,100 %, 22 mars 2028	250	267				

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

États financiers – Notes propres au Fonds

Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 29 octobre 2018 et a commencé ses activités le 8 novembre 2018. Les parts du Fonds sont offertes à la Bourse de Toronto (« TSX ») depuis le 14 novembre 2018. Les parts libellées en dollars canadiens et les parts libellées en dollars américains du Fonds se négocient respectivement à la TSX sous les symboles TUSB et TUSB.U.

II) GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de produire un revenu d'intérêt élevé tout en préservant le capital au moyen d'une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié composé essentiellement d'obligations de sociétés américaines de la catégorie investissement réparties dans cinq groupes dont les échéances s'échelonnent sur une période d'un an à cinq ans environ. Pour réaliser son objectif, le Fonds utilise des analyses fondamentales des titres de créance et des recherches quantitatives afin de choisir des obligations de sociétés. Le Fonds peut également investir dans des obligations de la catégorie spéculative, afin d'augmenter le rendement total.

V) Au 31 décembre 2024, GPTD, les membres du groupe de GPTD et les fonds gérés par GPTD détenaient 2,6 % (2,4 % au 31 décembre 2023) de l'actif net du Fonds.

VI) Au 31 décembre 2024, le cours de clôture du TUSB était de 14,64 \$ CA et le cours moyen du TUSB.U était de 9,95 \$ US.

Frais de gestion (%) (note 6)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (hors TPS et TVH)

Le taux des frais de gestion annuel pour les parts TUSB et TUSB.U est de 0,25 %.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2024

Pertes en capital	1 074 \$
Pertes autres qu'en capital (selon l'année d'expiration)	Néant

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2024 et 2023 selon la durée restante jusqu'à l'échéance. Il présente également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée d'après la durée moyenne pondérée de ses instruments de créance. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Durée restante jusqu'à l'échéance Instruments de créance	Exposition totale (en milliers)	
	2024	2023
Moins d'un an	1 612 \$	402 \$
1 an à 5 ans	12 816	7 819
5 à 10 ans	3 536	1 743
Total	17 964 \$	9 964 \$
Incidence sur l'actif net (en milliers)	492 \$	263 \$
Incidence sur l'actif net (%)	2,7	2,6

II) RISQUE DE CHANGE

Les tableaux ci-après indiquent les devises (autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds) auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 y compris le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Ils présentent également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du taux de change entre la monnaie fonctionnelle du Fonds et les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
31 déc. 2024				
Dollar américain	18 194 \$	0 \$	18 194 \$	910 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			100,3	5,0
31 déc. 2023				
Dollar américain	10 089 \$	0 \$	10 089 \$	504 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			100,3	5,0

* Comprend à la fois les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

IV) RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau ci-après présente les instruments de créance selon leur notation aux 31 décembre 2024 et 2023.

Notation ^o	Pourcentage du total des instruments de créance (%)		Pourcentage du total de l'actif net (%)	
	2024	2023	2024	2023
A	10,7	15,9	10,6	15,7
BBB	75,4	73,0	74,6	72,4
BB	11,4	10,8	11,3	10,7
B	2,3	0,3	2,3	0,2
CCC	0,2	0,0	0,2	0,0
Total	100,0	100,0	99,0	99,0

^o Les notations proviennent des agences de notation S&PGR, Moody's ou DBRS Ltd.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE**DES JUSTES VALEURS (en milliers)**

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2024				
Obligations	0 \$	17 964 \$	0 \$	17 964 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2023				
Obligations	0 \$	9 964 \$	0 \$	9 964 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**DE NIVEAU 3 (en milliers)**

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024
Obligations de sociétés	99,0
Trésorerie (découvert bancaire)	0,3
Autres actifs (passifs) nets	0,7
	100,0
	2023
Obligations de sociétés	99,0
Trésorerie (découvert bancaire)	0,3
Autres actifs (passifs) nets	0,7
	100,0

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

1. Les Fonds

Les Fonds négociés en bourse TD (individuellement, le « Fonds », et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en tant que fiducies en vertu des lois de la province de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles d'un nombre illimité de catégories de parts, chacune représentant une participation dans l'actif net du Fonds.

Les Fonds suivants sont des fonds communs de placement indiciels visant à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges :

FNB indiciel d'obligations totales canadiennes TD
FNB indiciel de dividendes de banques canadiennes TD
FNB indiciel d'actions canadiennes TD
FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD
FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD
FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions internationales TD
FNB indiciel d'actions internationales TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD
FNB indiciel d'actions internationales TD
FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD
FNB indiciel d'actions américaines TD
(collectivement, les « FNB indiciels TD »)

Les Fonds suivants, qui ne sont pas des fonds communs de placement indiciels, sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») conformément à leurs objectifs de placement respectifs :

FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD
FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD
FNB à gestion active de revenu mondial TD
FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD
FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD
FNB à gestion active d'actions privilégiées TD
FNB à gestion active couvert en dollars canadiens de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD
FNB à gestion active d'obligations américaines à haut rendement TD
FNB d'obligations fédérales canadiennes à long terme TD
FNB de gestion de la trésorerie TD
FNB générateur de revenu TD
FNB de dividendes canadiens Q TD
FNB canadien à faible volatilité Q TD
FNB de dividendes mondiaux Q TD
FNB multifactoriel mondial Q TD
FNB international à faible volatilité Q TD
FNB américain à faible volatilité Q TD
FNB d'actions américaines à petite et moyenne capitalisation Q TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés à court terme sélect TD
FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

FNB de gestion de la trésorerie TD
FNB d'obligations du Trésor américain à long terme TD
(collectivement, les « FNB non indiciels TD »)

Portefeuille FNB équilibré TD
Portefeuille FNB de croissance TD
Portefeuille FNB prudent TD
(collectivement, les « Portefeuilles FNB TD »)

FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2028 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2029 TD
FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2030 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD
FNB d'obligations américaines de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD
(collectivement, les « FNB d'obligations à échéance cible TD »)

GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur des Fonds. GPTD a conclu une entente avec Valeurs Mobilières TD Inc. (« VMTD »), afin d'agir à titre de courtier désigné et de s'acquitter de certaines fonctions pour les Fonds. GPTD, VMTD, TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de douze mois closes les 31 décembre 2024 et 2023, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une catégorie d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette catégorie, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds des états financiers (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existait à la date de présentation de l'information financière de cette période.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 14 mars 2025.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »). Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des contreparties qui sont évaluées à la JVRN.

Les parts rachetables en circulation des Fonds peuvent être rachetées contre une somme en trésorerie inférieure au cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (TSX). Ce prix de rachat réduit fait en sorte que les flux de trésorerie liés aux rachats ne sont pas basés de façon significative sur la valeur liquidative. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de catégorie et l'actif net par part de catégorie des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- Les instruments de créance à court terme sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents et les fonds négociés en bourse gérés par GPTD sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série ou à la valeur liquidative par part de catégorie des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value (moins-value) latente et le gain ou la perte net réalisés au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

- e) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.

Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (« FNB »). Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres aux 31 décembre 2024 et 2023 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et/ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés sur la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie et aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de catégorie

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque catégorie des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte.

La valeur liquidative par catégorie correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun du Fonds attribuée à cette catégorie et la valeur de sa part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à cette catégorie.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et les distributions provenant de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds communs de placement sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les distributions reçues des FNB sont proportionnellement réparties, selon la nature des composantes sous-jacentes, entre les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital. La répartition est fondée sur les meilleures informations disponibles et peut différer des montants réels.

Les Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds communs de placement. Toutefois, les fonds communs de placement sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque catégorie. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque catégorie selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période présentée, sauf si une catégorie a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la catégorie.

Nouvelles normes et modifications non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées à des normes ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un

ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Les parts des Fonds sont inscrites à la TSX et les investisseurs peuvent acheter ou vendre ces parts à la TSX, ou à toute autre bourse où elles se négocient, par l'entremise de courtiers désignés inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les investisseurs qui achètent et vendent des parts pourraient avoir à payer les commissions usuelles de courtage.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie. Des parts sont régulièrement émises et vendues et un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent également demander le rachat de leurs parts du Fonds à GPTD contre de la trésorerie, à un prix de rachat par part correspondant au moins élevé des montants suivants : i) 95 % du cours de clôture des parts cotées à la TSX, à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part de catégorie du Fonds le jour de bourse en question. Pour que des parts puissent être rachetées contre de la trésorerie un jour de bourse donné, une demande de rachat en trésorerie conforme aux conditions établies de temps à autre par GPTD doit être reçue par le Fonds concerné à son siège social au plus tard à l'heure limite applicable ou à une autre heure fixée de temps à autre par GPTD.

Si la demande de rachat en trésorerie n'est pas reçue au plus tard à l'heure limite un jour de bourse donné, elle ne sera considérée que le jour de bourse suivant. Le paiement du prix de rachat sera effectué au plus tard le premier jour de bourse (avant le 27 mai 2024, le deuxième jour de bourse) suivant la date de prise d'effet du rachat des parts ou plus tôt si les Autorités canadiennes en valeurs mobilières l'exigent ou si GPTD le décide, à son gré.

GPTD se réserve le droit de faire en sorte que les Fonds rachètent les parts détenues par un porteur de parts à un prix correspondant à la valeur liquidative par part de catégorie à la date de prise d'effet du rachat si GPTD estime qu'il est dans le meilleur intérêt des Fonds de le faire.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et de la trésorerie ou, dans le cas du FNB indiciel d'actions internationales TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD, du FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD, du FNB international à faible volatilité Q TD, du FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD, du FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD, du FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD, du FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD, du FNB à gestion active de revenu mondial TD, du FNB de dividendes mondiaux Q TD, du FNB multifactoriel mondial Q TD et du FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD, contre une somme en trésorerie seulement.

Le cours de clôture ou le cours moyen des parts rachetables d'un Fonds cotées à la TSX le 31 décembre 2024 est présenté dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

6. Opérations avec des parties liées

Capital

GPTD, les sociétés membres de son groupe et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le sous-dépositaire des Fonds et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Si le montant est important, la trésorerie des Fonds détenue avec La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Frais de gestion

En contrepartie des services que le gestionnaire fournit aux Fonds, chaque catégorie des Fonds verse des frais de gestion annuels calculés en fonction de sa valeur liquidative quotidienne moyenne à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement et sont payés mensuellement à GPTD.

Lorsque les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds. GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le CEI, à titre de comité indépendant et impartial, procède à l'examen de toutes situations de conflit d'intérêts et donne ses recommandations ou, s'il y a lieu, ses approbations. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

S'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés membres de son groupe détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et leurs dépenses ont été réparties proportionnellement entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation (y compris les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, les frais extraordinaires, l'impôt sur le résultat et les retenues d'impôts et toutes les taxes applicables.

GPTD est responsable de tous les autres coûts et charges des Fonds, y compris les frais dus au dépositaire, à l'agent d'évaluation, à l'agent chargé de la tenue des registres et à l'agent des transferts, ainsi que les honoraires à payer aux autres prestataires de services retenus par GPTD et toutes les taxes applicables.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Lors du calcul du montant des distributions à verser aux porteurs de parts à la clôture de l'exercice, les gains en capital nets réalisés peuvent être attribués aux porteurs de parts ayant demandé un rachat. Ce montant est inscrit dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des états financiers annuels à titre de « Gains nets réalisés sur les placements » et compensé par un réinvestissement notionnel des distributions.

Les distributions notionnelles sont réinvesties en parts supplémentaires qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution est égal au nombre de parts en circulation avant la distribution. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de parts.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Les FNB indiciels TD visent à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges. GPTD cherche à réduire les risques financiers des FNB non indiciels TD, des Portefeuilles FNB TD et des FNB d'obligations à échéance cible TD en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions de ces Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque, pour les FNB non indiciaires TD, les Portefeuilles FNB TD et les FNB d'obligations à échéance cible TD, au moyen des restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du

fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues, le risque maximum de pertes découlant de certains contrats dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient.

Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par DBRS Limited est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Lorsque les parts des Fonds sont échangées contre un panier de titres plutôt que contre de la trésorerie, ces Fonds ne sont pas exposés à un important risque de liquidité. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé la cessation du calcul et de la publication du taux CDOR de toutes les échéances immédiatement après une dernière publication le 28 juin 2024. GPTD n'a pas remarqué d'incidence importante sur la liquidité et l'évaluation des Fonds que découlant de la transition des taux CDOR.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

Les FNB indiciaires TD, qui cherchent à reproduire le rendement d'au moins un indice, peuvent investir leur actif net dans les titres d'un ou de plusieurs émetteurs, de manière plus importante que permise pour les fonds communs de placement. Certains marchés auxquels est exposé un indice peuvent être dominés par un secteur particulier. Ainsi, le portefeuille d'un FNB indiciaire TD peut paraître moins diversifié qu'un portefeuille de placement concentré. La valeur liquidative de ces fonds peut être plus volatile que celle d'un portefeuille beaucoup plus diversifié et peut varier considérablement sur de courtes périodes.

(e) Risque d'effet de levier

Le risque d'effet de levier est le risque que des variations défavorables de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent puissent entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait pas eu recours à l'effet de levier. Par conséquent, des variations défavorables peuvent entraîner des pertes plus grandes que le montant investi dans l'instrument dérivé.

Le FNB indiciaire de crédits carbone mondiaux TD est un fonds commun de placement alternatif, tel qu'il est défini dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et il est autorisé à créer un effet de levier sur ses actifs dans le cadre de sa stratégie de placement au moyen d'emprunts en espèces, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative du fonds. Le Fonds ne prévoit actuellement pas utiliser ces mécanismes dans le cadre de ses stratégies de placement, par conséquent, il n'est pas soumis à un risque d'effet de levier important.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées. Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.